

Deuxième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Gennecy-Soleil B, en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 30.03.2006
4.

*Echéance de préavis des créances: **29.05.2006***
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Fiduciaire Sofidusa SA, route des Acacias 54 bis, 1227 Carouge
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Poncet Buhler & Lacin, Notaires
1211 Genève 4

(03348532)